

Ramassage des sapins de Noël



Nous vous rappelons que les sapins de Noël sont <u>interdits</u> à la collecte des ordures ménagères résiduelles, et que les déchetteries les acceptent.

Une collecte sera organisée à RIEUX, pour le ramassage des sapins de Noël,

le jeudi 13 janvier 2022

Les Sapins seront à sortir la veille au soir du jour de collecte, sans sac à sapins, sans flocage ni décoration.

Cordialement.

Le Maire,

Marc MOUILLESEAUX

